

COMMENT NOUS CONTACTER ?

La ligne d'écoute et d'information des Salariés est disponible 24h/24, 365 jours par an.

Numéro gratuit:
1-800-561-1128

www.icaslifestyle.com

N'importe où, n'importe quand - accédez à vos conseils santé et bien-être où que vous soyez. ICASLifestyle contient plusieurs articles d'experts, des vidéos et podcasts pour vous aider à affronter les problèmes du quotidien.

Nom d'utilisateur: VMware
Mot de passe: Care

Notre service a-t-il été à la hauteur ? Pour tout commentaire concernant nos services, veuillez consulter www.icaslifestyle.com/feedback et vous connecter avec les informations ci-dessus.

© Copyright 2020 ICAS International. All rights reserved.
Information is accurate at the time of writing.

VOTRE PROGRAMME D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION DES SALARIÉS

Lorsque vous ne savez pas vers qui vous tourner, nous sommes là pour vous guider.

**Accompagnement gratuit et confidentiel,
lorsque vous en avez besoin!**

Appelez. A tout moment.
Pour quelque raison que ce soit.
1-800-561-1128
info@seap.ca

Consultez notre site
www.icaslifestyle.com
Nom d'utilisateur: VMware
Mot de passe: Care



SOUTIEN ET CONSEILS GRATUITS, CONFIDENTIELS ET IMPARTIAUX

Nous savons tous que la vie peut parfois nous lancer des défis. Des ennuis comme une maladie, des dettes, des problèmes familiaux et de santé peuvent nous inquiéter. C'est la raison pour laquelle le Programme d'écoute et d'information des Salariés vous offre, ainsi qu'à votre famille, des conseils d'experts et une aide spécialisée adaptée à n'importe quel type de problème, allant de préoccupations du quotidien à des problèmes plus graves.

Vous avez peut-être du mal à dormir, vous vous sentez sous pression au travail ou bien vous ne connaissez pas vos droits et vous avez besoin d'en parler à quelqu'un. Notre équipe de conseillers, de psychologues vous fournit un soutien approprié à chaque fois que vous en avez besoin.

Notre site Web, ICASLifestyle, contient quantité d'informations visant à répondre à toutes vos questions en matière de santé et de bien-être – allant d'astuces pour retrouver une bonne forme physique jusqu'à des conseils sur les relations familiales, la gestion du stress et des conflits. En outre, le site héberge des vidéos et podcasts disponibles en plusieurs langues et pouvant vous aider à rester en bonne santé.

Le Programme d'écoute et d'information des Salariés est exploité par ICAS International, société complètement indépendante qui traitera vos informations personnelles en toute confidentialité.

Votre Programme d'écoute et d'information des salariés

- Soutien émotionnel et psychologique
- Conseils pratiques et assistance sur des sujets juridiques, financiers, familiaux et professionnels
- Conseils en ligne sur la santé et le bien-être

“Un service pour vous et votre famille directe”

Parlez-nous

Quel type d'aide puis-je recevoir ?

Vous pouvez vous adresser à votre Programme d'écoute et de soutien des Salariés pour tous types de problèmes affectant votre bien-être.

- Nos conseillers qualifiés peuvent vous apporter leur aide lorsque vous affrontez des problèmes qui ont un impact sur votre bien-être ou votre santé psychologique, tels que le stress, un deuil ou des problèmes relationnels.
- Nos consultants spécialisés dans l'équilibre entre travail et vie privée vous apportent des informations pratiques et impartiales sur tous les sujets du quotidien. En résumé, vous pouvez faire appel à ce service pour discuter de vos préoccupations ou bien pour poser des questions sur n'importe quelle situation délicate dans laquelle vous vous trouvez, allant d'un simple soucis du quotidien à un événement important, comme par exemple gérer une dette, faire valoir ses droits à la consommation, régler des problèmes avec son propriétaire ou aborder des conflits familiaux. Ces conseillers n'offriront pas de conseils purement juridiques mais chercheront plutôt à vous donner les moyens de prendre des décisions informées sur la manière de procéder. Il vous suffit de nous appeler et nous parlerons avec vous des conseils et de l'aide que nous pouvons vous offrir.



Que se passe-t-il lorsque j'appelle ?

Lorsque vous appelez, nous vous posons quelques questions afin d'obtenir une meilleure compréhension du type d'aide dont vous avez besoin. Il n'est pas nécessaire de donner votre nom mais vous devez toutefois indiquer pour quelle entreprise vous travaillez.



Combien de fois puis-je appeler ?

Le nombre d'appels n'est pas limité. Vous pouvez appeler aussi souvent que vous le souhaitez, le service est disponible 24h/24.



Quelles informations sont communiquées à mon employeur ?

Votre employeur ne saura pas que vous avez contacté le Programme d'écoute et d'information aux Salariés. Il reçoit des statistiques sur le nombre de salariés qui ont appelé, sur la catégorie de problèmes qu'ils ont abordés, tels que des problèmes relationnels, des dettes ou les pressions au travail. Ces chiffres ne vous identifieront pas en tant que personne. Ces statistiques aident néanmoins les employeurs à identifier ce qui affecte le bien-être de leurs salariés.



Est-ce que d'autres personnes sauront que j'ai contacté le Programme d'écoute et d'information des Salariés ?

Non. Ce programme est complètement confidentiel et ne vous identifiera pas comme individu. Cependant, lorsqu'une personne est un risque pour elle-même ou autrui, ou bien lorsqu' ICAS International a légalement l'obligation de le faire, il se peut que d'autres personnes soient informées, comme par exemple, les services d'urgence.